



# CAP Maintenance des véhicules automobiles

“ le socle de base indispensable pour devenir un bon technicien de maintenance ”

## LE MÉTIER

Réaliser une démarche de maintenance et de service de qualité au sein d'une équipe dans tous les domaines de la maintenance des véhicules :

- les entreprises qui dépendent des réseaux de constructeurs (succursales, concessionnaires, agents)
- dans les entreprises qui traitent des véhicules toutes marques
- dans les services de maintenance des entreprises de transports
- dans les services de maintenance de flottes de véhicules

## DIPLÔME VISÉ

**Certificat d'Aptitude Professionnel**  
**« Maintenance des véhicules automobiles »**

Option : véhicules particuliers

## OBJECTIFS

Le titulaire du CAP devra être capable de réaliser :

- des opérations de maintenance de premier niveau liées à l'entretien périodique des véhicules
- des remplacements d'ensembles et sous ensembles en autonomie
- des remplacements d'organes sur des circuits électriques, hydrauliques et pneumatiques et d'effectuer des contrôles simples
- des remplacements d'éléments courants et d'effectuer des réglages de base (pneu et train avant par exemple)

La prévention des risques professionnels constitue le souci permanent du professionnel lors de la réalisation de ces activités. Les tâches correspondantes doivent être conduites dans le respect des règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité.

## CONDITIONS D'ACCÈS

Orientation post troisième sur décision du chef d'établissement d'origine.

## ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

### ■ Réceptionner le véhicule

Accueillir le client et/ou le conducteur(1), écouter sa demande  
Réceptionner le véhicule après attribution par le chef d'atelier  
Effectuer un diagnostic visuel de premier niveau en appliquant les procédures de contrôle

### ■ Réaliser la maintenance courante et périodique

Organiser le poste de travail, préparer le véhicule à l'intervention  
Prendre connaissance, interpréter, traiter les informations de la procédure fournie  
Identifier les pièces nécessaires à l'intervention, établir le bon de sortie de pièces  
Echanger des sous ensembles ou des organes  
Réaliser des mesures simples sur des organes mécaniques, électriques, hydrauliques, pneumatiques  
Effectuer des réglages selon les normes du constructeur et/ou la réglementation  
Réinitialiser les indicateurs de maintenance  
Effectuer des opérations mécaniques simples de dépannage  
Effectuer le montage d'accessoires sur supports pré-équipés  
Décaisser et préparer le véhicule suivant les préconisations du constructeur  
Renseigner la fiche de travail en fournissant les éléments nécessaires à la facturation  
Remettre en état le poste de travail

### ■ Restituer le véhicule

Rendre compte de l'intervention réalisée à l'entreprise, au client ou au conducteur  
Préparer le véhicule à la livraison  
Signaler à la hiérarchie, au client ou au conducteur les anomalies constatées

## PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

**12 semaines**

## LE + DE LA FORMATION ?

Elle s'appuie sur des activités de maintenance des véhicules utilisant des technologies modernes et faisant appel à l'électronique et à l'informatique.

